

OUI, LE FRANC CFA N'EST PAS NOTRE PLUS GRAND HANDICAP !

Les discussions sur le Franc CFA sont consubstantielles aux indépendances dans la mesure où, déjà en ce moment-là, des Chefs d'État avaient jugé que leur souveraineté emportait celle monétaire. La France avait tout fait pour étouffer ces velléités d'indépendance monétaire en Afrique noire francophone afin de ne pas voir disparaître, du fait de l'effet de contagion, cette monnaie qui était un important outil de la néocolonisation qui lui permettait de poursuivre l'exploitation des anciennes colonies, sans aucun souci des préjudices causés aux peuples.

Les choses ont évolué depuis lors, et il apparaît incontestablement que le franc CFA des années 1960, n'est plus celui du 1^{er} janvier 2021, après la réforme qui a été annoncée le 21 décembre 2019 et elles pourraient encore changer dans le sens de la rupture du cordon ombilical avec la France et la Banque de France dans le cadre d'un Accord de coopération monétaire entre l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) et l'Union économique et monétaire européenne (UEME) comprenant les États qui forment la zone euro.

Dans notre « Livre 2 » sur « La crise morale au Sénégal », bâti autour d'une « Lettre ouverte aux hauts commis de l'État », nous avons dans le huitième et dernier dossier, intitulé « Les relations de la France avec ses anciennes colonies d'Afrique noire : le temps des vraies indépendances », abordé la « dénéocolonisation monétaire », la « dénéocolonisation spirituelle » et la « dénéocolonisation linguistique ».

Cet article qui s'inspire de la partie relative à la « dénéocolonisation monétaire » a pour objectif de partager notre conviction sur le fait que, tout en travaillant à la finalisation de la réforme du FCFA en prélude à l'adoption de l'Eco de la Communauté Economique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les efforts des États doivent se focaliser principalement sur l'éthique des dirigeants (leur manière d'être et de gouverner, diriger et commander), sur une bonne priorisation des actions vraiment développantes et sur le développement du sentiment patriotique, si nous voulons sortir nos pays de leur marginalisation économique. En fait nos gouvernants et les panafricanistes doivent être conscients des limites de la « dénéocolonisation monétaire » au regard de toutes les exigences du développement.

Il est articulé autour de trois parties suivantes : « Généralités » (I.) ; « L'éthique des gouvernants et le développement du sentiment patriotique (II.), et « Les politiques et le choix des priorités socioéconomiques » (III.).

I. GÉNÉRALITÉS

Même si nous respectons l'appréciation de certains « sachants » qui indiquent que le franc CFA a plus d'inconvénients que d'avantages et que finalement cette monnaie arrimée à l'euro suivant une parité fixe et une politique monétaire privilégiant la stabilité interne de la monnaie et « la lutte contre l'inflation...au détriment d'autres objectifs, comme la lutte contre le chômage, la promotion ou le financement de l'investissement », est un handicap pour le développement économique des pays de l'UEMOA, nous pensons humblement qu'il y a de nombreux autres facteurs non monétaires, liés principalement à l'éthique des gouvernants (leur manière d'être et de gérer les affaires publiques) et à la pertinence des politiques ou des choix des priorités socioéconomiques, qui sont plus déterminants dans le développement global de ces pays.

Il suffit pour s'en convaincre, d'apprécier le niveau de développement des pays d'Afrique noire qui ont leur propre monnaie. Un autre élément justificatif est aussi le fait que l'ex-Président de la République du Sénégal et l'actuel Chef d'État de la République de Côte d'Ivoire, ardents défenseurs du FCFA, n'ont pas pu optimiser la vitesse d'évolution de leur pays dans la voie du véritable développement socioéconomique apte à minimiser les difficultés que rencontrent les populations. Par ailleurs, le fait que la Guinée-Bissau ait adhéré à l'UMOA le 19 janvier 1997 prouve que ce pays avait préféré le FCFA au Peso employé de 1975 à 1997 et qui était lié à l'escudo portugais par une parité fixe. Il apparaît ainsi que disposer de sa propre monnaie ou choisir d'utiliser le franc CFA en lui reconnaissant plus d'avantages que d'inconvénients ne sont pas les facteurs les plus déterminants dans la vitesse de développement socioéconomique des pays de la CEDEAO.

Nous sommes convaincus que quand les politiques portant sur la création de biens et leur utilisation (productions, transformations, industrialisations, commercialisations, investissements socioéconomiques, épargnes et consommations des ménages) ne sont pas adéquates ou ne sont pas mises en œuvre par des gouvernants patriotes, véridiques, justes et équitables, ayant une ferme volonté de respecter les règles et les

principes de l'État de droit, des droits de l'homme, de la démocratie, de la transparence dans la gestion des affaires publiques, de la sacralité des ressources appartenant au peuple et de la primauté de l'intérêt général, nous faisons alors face à des handicaps d'ordre éthique, capables d'annihiler les effets positifs de la meilleure des politiques monétaires.

II. L'ÉTHIQUE DES GOUVERNANTS ET LE DEVELOPPEMENT DU SENTIMENT PATRIOTIQUE

Les peuples africains souverains, en déléguant aux États la charge de rechercher leur bonheur ainsi que leur pouvoir de surveillance, de contrôle et de sanction, voudraient qu'ils soient dirigés par des « gouvernants patriotes-développeurs », conscients de leur état de serviteurs, faisant preuve d'exemplarité avec un souci constant de la vérité, de la justice et de l'équité, et optimisant la participation et la consultation des populations dans le cadre de la décentralisation et de l'encouragement du contrôle citoyen des politiques et actions publiques avec l'implication de lanceurs d'alertes qui interviendraient en toute vérité dans le respect des Institutions et des valeurs culturelles fondamentales des peuples.

De « bons gouvernants », engagés patriotiquement dans des relations diplomatiques, économiques et militaires gagnant-gagnant avec tous les États hors du Continent, et qui : sont capables de respecter et de faire respecter les règles et principes susmentionnés ; maintiennent le bon ordre, la tranquillité, la salubrité, la cohésion sociale et l'entente intercommunautaire, dans le respect de la justice sociale et territoriale ; encadrent adéquatement l'exercice des droits et libertés pour prévenir les actes d'indiscipline et le désordre ; veillent notamment sur la santé morale des populations ; s'assurent, avec fermeté et humanisme, que tous les citoyens remplissent leurs devoirs et que les criminels, de quelque bord qu'ils se situent, soient sanctionnés en fonction de la gravité du mal qu'ils ont commis, avec une réparation des préjudices causés à l'État, et peuvent mobiliser patriotiquement les populations vers des objectifs clairement définis, au mieux de manière inclusive, en vue de l'optimisation du bonheur collectif, dans le cadre d'un culte du travail, de l'excellence et du mérite.

Au demeurant, la compétence et la valeur morale des personnes chargées de développer, d'implémenter les politiques monétaires et de gérer les affaires publiques sont plus importantes qu'une souveraineté monétaire. Il est évident que la dénéocolonisation monétaire ne produira pas le développement, si les modes de gouvernance que nous avons eus au Sénégal jusqu'au 02 avril 2024 sont maintenus, ou si les gouvernants continuent de faire preuve d'un antipatriotisme marqué notamment, par un « sous-développement mental » synonyme du rejet d'une véritable réduction du train de vie des États et d'un égoïsme ne priorisant pas les actions vraiment développantes et les intérêts des peuples, au regard de la prise en compte des besoins primaires des populations et des attentes spécifiques des jeunes parmi lesquels de nombreux désespérés meurent dans les eaux ou subissent des traitements cruels, inhumains et dégradants dans leur fuite déshonorante vers l'Occident. Un Occident déjà industrialisé mais gouvernés par des citoyens plus vertueux ou soumis à un contrôle patriotique rigoureux exercé par des Corps de contrôle qui, en parfaite symbiose avec les pouvoirs judiciaires, garantissent la bonne gouvernance en minimisant la corruption, les actes frauduleux et les flux financiers illicites qui permettent ces enrichissements illicites qui causent d'énormes préjudices aux États Ouest africains.

Pour maximiser la vitesse d'édification de leur capacité à optimiser le bonheur des peuples, les pays de l'UEMOA ont donc besoin de « bons gouvernants » capables d'assurer une gestion vertueuse des ressources appartenant aux peuples dans une Communauté où la complémentarité, la solidarité et la mutualisation seront développées au détriment des égoïsmes nationaux et de la concurrence dans les exportations, grâce notamment à des politiques communes (dans les domaines de l'agriculture, de la pêche, de l'exploitation des ressources minières, pétrolières et gazières et de l'industrialisation). De « bons gouvernants » dirigeant une Union où les échanges commerciaux seront optimisés grâce notamment au patriotisme économique qui induirait notamment l'éclosion d'un secteur privé national et régional fort dans les domaines stratégiques susmentionnés, le « développement d'une épargne domestique consistante », l'encouragement du consommateur local, la valorisation des entrepreneurs et des experts africains, la préférence donnée aux expertises africaines, la soumission des contrats avec les entrepreneurs et les experts étrangers à des obligations portant sur les partenariats avec des développeurs locaux et sur le transfert des technologies en vue d'une future autonomie dans un maximum de branches d'activité.

Ces gouvernants et les autres leaders qui les accompagnent pourront, par la « bonne éducation pratique » qu'ils donneront au travers de leurs bonnes manières d'être et de faire et par une « éducation sociale, morale et civique adaptée », transformer les cœurs et les esprits des populations pour : minimiser le nombre de traîtres qui travaillent contre leur pays au profit des puissances étrangères dont la néocolonisatrice ; développer le sentiment patriotique des citoyens afin de pouvoir les mobiliser et obtenir que chacun d'eux, accepte de manière inconditionnelle la primauté de l'intérêt général sur tous les intérêts particuliers, soit prêt à tous les sacrifices indispensables au développement socioéconomique du pays, ait la volonté d'optimiser

sa contribution dans un environnement stimulant, et soit déterminé à fonder ses rapports avec l'État (personne morale) et avec ses concitoyens sur l'amour, la vérité, la justice et l'équité qui permettront de relever ensemble tous les défis.

Le défi du développement socioéconomique pourra donc être relevé par des gouvernants et des leaders patriotes et « afropatriotes » (sentiment patriotique pour l'Afrique) qui développeront et opérationnaliseront, avec le maximum de rigueur et d'intégrité, des politiques socio-économiques mettant en avant les intérêts des peuples et des générations futures avec principalement l'optimisation des financements par des ressources internes. Cette optimisation serait induite par le respect de la sacralité des ressources appartenant aux peuples, l'acceptation inconditionnelle de la primauté des intérêts de leur pays sur tous les intérêts particuliers nationaux et étrangers, la réduction drastique du train de vie de tous les organismes étatiques, les bonnes priorisations, l'encouragement de l'épargne des ménages par la lutte contre les gaspillages à l'occasion des événements familiaux, culturels et religieux, ainsi que la lutte farouche contre, les accaparements, la fraude, la corruption, les flux de capitaux illicites, les contrats mal négociés, les exonérations fiscales abusives et les réformes fiscales inadéquates.

Enfin la bonne gouvernance au sens large, qui commande notamment l'institution dans toutes les sphères de la société du culte du travail, de l'excellence et du mérite susmentionné, devrait au sein de l'État, permettre aux gouvernants, d'éviter les exclusions, les marginalisations et les népotismes simplement justifiés par des appartenances politiques ou des considérations subjectives d'ordre religieux, parental ou amical, et de chercher à optimiser l'emploi des ressources humaines (celles locales et celles de la diaspora) en fonction de la compétence et de la valeur morale afin de pouvoir optimiser les performances dans des activités développantes ou ayant des impacts positifs sur la vie des populations dont le bonheur doit être l'objectif final de toutes les politiques publiques.

III LES POLITIQUES ET LE CHOIX DES PRIORITÉS SOCIOÉCONOMIQUES

Tout en respectant les critiques-à l'égard de l'accord de coopération monétaire issu de la réforme qui a été annoncée le 21 décembre 2019, et ce malgré la suppression du-compte d'opérations au Trésor français, effective depuis le 1^{er} janvier 2021 (voir les « États financiers de la BCEAO pour l'exercice clos le 31 décembre 2021), nous partageons l'avis exprimé par des « sachants » indiquant que « l'environnement macro-économique stable » dont bénéficient les pays de l'UEMOA est propice à la prise en charge de nombreuses priorités développantes qui doivent être leurs préoccupations prioritaires.

Autrement dit les priorités des gouvernants, des pays de l'UEMOA en particulier et ceux des pays de la CEDEAO en général, doivent porter sur le renforcement des autres principaux inducteurs de développement dont la réalisation sera facilitée par l'institution de rapports gagnant-gagnant avec les partenaires étrangers notamment dans l'exploitation des ressources pétrolières, gazières, minières et halieutiques appartenant aux peuples et par cette bonne gouvernance évoquée dans la deuxième partie.

Il s'agit de la mise en place des infrastructures nationales et régionales essentielles ; le développement du secteur tertiaire (l'agriculture, l'élevage et la pêche) pour une autosuffisance alimentaire et la création de nombreux emplois ; l'investissement dans les formations technique, technologique et scientifique des jeunes en fonction des besoins des secteurs de la production, de l'exploitation et de la transformation ; le renforcement de la recherche dans l'innovation technologique, et l'exploitation optimale des nouvelles techniques de l'information et des télécommunications notamment en vue de la souveraineté numérique. Il est question aussi de « l'accompagnement-encadrement » des privés nationaux afin d'accroître leur capacité de financement partenarial ; de la création et le développement des petites et moyennes entreprises artisanales, et de l'industrialisation qui est une grande pourvoyeuse d'emploi, en vue notamment d'une autonomie à moyen terme dans l'exploitation et la transformation des ressources minières, gazières, pétrolières et alimentaires, en veillant à une mutualisation des moyens et à une spécialisation au niveau national et régional en fonction des politiques nationales et de celles régionales de telle sorte que dans chacune des cinq Régions du continent, où de nombreux pays auront révolutionné leur régime alimentaire, les populations puissent se nourrir de ce qu'elles produisent.

En ce qui concerne le développement du secteur tertiaire les gouvernants doivent notamment faire en sorte que les paysans abandonnent l'agriculture de subsistance pour une agriculture tournée vers la recherche de l'autosuffisance alimentaire et à l'amélioration des conditions de vie des producteurs avec un retour à l'institution des coopératives qui pourraient être dotées de machines, d'engins agricoles, d'infrastructures pour notamment l'emmagasinage et la conservation de leurs productions périssables qui seraient en outre protégées par une adéquate régulation des importations.

S'agissant de la révolution de régime alimentaire par l'encouragement du « consommer local », elle s'impose surtout dans des pays comme le Sénégal, où de nombreuses familles paysannes ont quasiment abandonné leurs repas traditionnels à base de céréales locales au profit du riz à l'huile et du pain, certains allant même jusqu'à consommer ce riz au diner, alors que qualitativement les repas à base de mil dépourvus d'huile seraient meilleurs pour la santé. Cependant, comme dans quasiment tous les domaines, c'est la capacité des gouvernants, des leaders à donner le bon exemple et à veiller à la valorisation des plats traditionnels qui sera déterminante.

Pour un financement adéquat de l'économie, l'État sénégalais devrait augmenter sa part du capital de la Banque nationale pour le développement économique (BNDE) et de la Banque agricole (LBA), afin de s'assurer qu'elles vont consentir des prêts aux entrepreneurs nationaux à des taux d'intérêt très proches du taux directeur auquel la Banque centrale (BCEAO) prête ses ressources aux banques, et auditer le Fonds Souverain d'Investissements Stratégiques (FONSIS SA.) afin de voir comment améliorer ses interventions. En outre, dans un souci de rationalisation et de minimisation des charges de fonctionnement, il importerait de créer exclusivement avec des privés nationaux une « Banque vraiment nationale » qui remplacerait le Fonds de Garantie des Investissements Prioritaires (FONGIP) et la Délégation générale à l'Entreprenariat Rapide des Femmes et des Jeunes (DER/FJ) dans toutes leurs activités relatives notamment au financement et à la garantie des crédits bancaires aux petites et moyennes entreprises. Cette disponibilité de banques nationales et autres Organismes de soutien patriotique aux entrepreneurs est un impératif pour tous les pays de la CEDEAO. Ceci permettrait notamment d'améliorer la bancarisation aux fins d'une meilleure utilisation de l'épargne des ménages et de tous les acteurs économiques quelle que soit leur taille (« inclusion bancaire et monétaire »).

L'État devrait aussi accompagner les opérateurs économiques qui évoluent dans le secteur dit informel pour les sortir de cette situation, les aider à nouer des partenariats pour de gros investissements économiquement viables afin qu'ils deviennent les leaders dans des domaines tels que celui de la distribution, et élargir le nombre des assujettis au paiement de l'impôt pour plus de justice dans la participation des citoyens aux charges de l'État. Il y a aussi de nombreuses personnes exerçant des professions libérales très lucratives, notamment dans le domaine « religio-mystique » (marabout-tradipraticien, guérisseur, ...) et des acteurs socioreligieux et politiques disposant de richesses immenses qui devraient être conscientisés pour leur participation aux charges de l'État et au financement inclusif de l'économie, après une adaptation éventuelle de la réglementation relative aux impôts.

Le recouvrement d'une grande partie des biens spoliés par les tenants des anciens régimes dans le cadre de la reddition des comptes devrait aussi renforcer les sources de financement endogènes dont l'optimisation requière aussi que l'État, en rapport avec les responsables des communautés religieuses et des familles, actualise la « loi n°67-04 du 24 février 1967 tendant à réprimer les dépenses excessives à l'occasion des cérémonies familiales » pour mettre fin aux gaspillages et à l'étalage ostentatoire de dons financiers, mobiliers, immobiliers d'une valeur de plusieurs centaines de millions de francs et des dilapidations ou surconsommations à l'occasion des événements familiaux et religieux.

Cette ostentation sur fond de concurrences malsaines qui représente une forte agression morale contre les démunis est pour beaucoup dans la fuite, notamment vers l'occident de nombreux citoyens qui préfèrent mourir dans les eaux et dans le désert que de demeurer pauvres dans leur pays où avec la déification de l'argent, la richesse matérielle est malheureusement devenue le principal critère de respectabilité et de non-marginalisation sociale.

Une fois que les États de l'UEMOA auront posé les fondements d'un développement socioéconomique irréversible, alors ils pourront parachever la dénéocolonisation monétaire prévue pour 2027 avec l'adoption de l'Eco. Cependant, il faut s'attendre à un report compte tenu des difficultés des pays à satisfaire aux critères de convergence dont l'allègement devrait peut-être être envisagé. Tout nouveau report devra être mis à profit pour consolider la réforme du FCFA dont la coupure du cordon ombilical avec la France ne devrait pas poser de difficulté et permettrait l'entrée au sein de l'UEMOA de pays comme la République de Guinée et le Ghana (voir réaction du 30 décembre 2019) dont la fabrique de monnaie devrait, en principe, être chargée de la production de l'Eco de la CEDEAO. Cette fabrique est la seule qui existe au sein de la CEDEAO à part celle du Nigéria qui doit abriter la Banque centrale de l'Afrique de l'Ouest (BCAO).

Le 21 octobre 2024

Colonel de Gendarmerie (er) Tabasky Diouf,

Grand officier de l'Ordre national du Lion et Commandeur dans l'Ordre du mérite,

Membre fondateur de l'Initiative Citoyenne « Jog Ngir Senegaal ».